

Renouvellement SSCT des membres du CSE

Santé, sécurité et conditions de travail · renouvellement du mandat

Actualiser ses connaissances et se perfectionner après la réélection.



DURÉE
3 jours ·
12 modules



GROUPE
12 participants
maximum



MODALITÉS
Présentiel ou distanciel ·
intra ou inter



DÉJÀ FORMÉS
+360 élus

... EN BREF

Lorsque le mandat est renouvelé, le Code du travail prévoit un nouveau stage SSCT, distinct du stage initial : trois jours minimum pour chaque élu, cinq jours pour les membres de la CSSCT dans les entreprises d'au moins 300 salariés (art. L. 2315-18). Cette formation actualise vos connaissances, approfondit l'analyse des risques et l'enquête après accident, et intègre les évolutions récentes pour exercer vos missions avec davantage d'assurance.

... POUR QUI ?

Élus réélus, titulaires comme suppléants, membres de la CSSCT, référents harcèlement sexuel et agissements sexistes, élus confrontés à une réorganisation ou à une hausse des accidents.

... OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Actualiser ses connaissances après le renouvellement du mandat
- ✓ Maîtriser le rôle du CSE et de la CSSCT en santé et sécurité
- ✓ Identifier et évaluer les risques professionnels et psychosociaux
- ✓ Conduire une enquête après un accident et construire un arbre des causes
- ✓ Faire vivre le document unique et les actions de prévention
- ✓ Travailler avec la médecine du travail, l'inspection du travail et la CARSAT
- ✓ Intégrer les évolutions législatives intervenues depuis votre premier mandat
- ✓ Peser dans les consultations consacrées à la santé et à la sécurité
- ✓ Préparer et mener une inspection des lieux de travail
- ✓ Exploiter la BDESE et les informations disponibles en santé et sécurité

... INFORMATIONS PRATIQUES



PRÉREQUIS

Aucun prérequis.



DÉLAI D'ACCÈS

Intra : immédiat, à la demande du client. Inter : selon le calendrier des sessions.



ÉVALUATION

Positionnement en amont, quiz et cas pratiques, évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction en fin de formation. Attestation remise à chaque participant.



FINANCEMENT

Coût pris en charge par l'employeur (art. L. 2315-18). Temps de formation rémunéré comme du travail, non déduit des heures de délégation (art. L. 2315-16).



ACCESSIBILITÉ

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : signalez-nous tout besoin d'adaptation dès l'inscription (accès, supports, rythme) à infos@cseacademie.fr.



LE RÉFLEXE UTILE

Inscrivez votre demande de formation à l'ordre du jour et faites-la figurer au procès-verbal. En cas de contestation sur la durée applicable, vous disposez d'une trace écrite et datée.



PROCHAINES SESSIONS INTER

Mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 octobre 2026 · Cergy ou à distance

Mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 février 2027 · Cergy ou à distance

Programme détaillé page suivante →



Renouvellement SSCT des membres du CSE

Santé, sécurité et conditions de travail · renouvellement du mandat

... PROGRAMME DÉTAILLÉ

JOUR 1

1 Comprendre le fonctionnement du CSE

- Historique du CSE
- La mise en place du CSE
- La CSSCT : quelle place ?
- Articulation entre CSE et CSSCT

2 Exercer ses missions de SSCT

- Les heures de délégation en partage
- La libre circulation des élus
- L'accès à la formation
- Les sources juridiques utiles en matière de SSCT

3 Organiser l'instance

- Le règlement intérieur du CSE
- Les différentes fonctions
- Les désignations
- Faire face au départ ou à la démission du secrétaire

4 Quelles missions autour de la SSCT ?

- Définition de la prévention
- Présentation des neuf principes de prévention
- Présentation schématique des notions de risques professionnels, de dangers, des événements déclencheurs et des dommages
- Le DUERP : définition et contenu

JOUR 2

1 Les risques professionnels

- Les catégories de risques professionnels
- Mesurer et identifier les risques professionnels
- Les risques les plus récurrents
- Plan de prévention : définition et contenu
- Le référent santé sécurité

2 Inspection et prévention

- Mission d'inspection du CSE
- Préparer son inspection
- Quels risques inspecter ?
- Rédiger un compte rendu d'inspection

3 Enquête en cas d'accidents

- Conduire une enquête après un accident
- Désigner les participants et collecter les faits
- Appliquer la méthode de l'arbre des causes
- Élaborer un arbre des causes
- Suivi dans le DUERP

4 Comprendre et gérer les AT/MP

- Présentation des notions d'accident de travail et accident de trajet
- Quelles différences ?
- Le régime des maladies professionnelles
- Le tableau des maladies professionnelles
- Procédure de reconnaissance des maladies professionnelles

JOUR 3

1 Mise en œuvre des droits d'alerte

- Le droit d'alerte en matière de santé et sécurité
- Comprendre la notion de danger grave et imminent
- Comprendre le droit d'alerte sur la santé
- L'usage du droit de retrait

2 Consultation et information sur la SSCT

- Accès du CSE aux informations en santé et sécurité
- La BDESE comme outil clé du dialogue social
- Les consultations obligatoires et ponctuelles
- Recours à un expert

3 Optimiser les réunions du CSE

- Renforcer les actions concertées
- Les différents types de réunions du CSE
- Utiliser les suspensions de séance à bon escient
- La notion de confidentialité

4 Les relations avec les tiers

- Le recours aux experts
- Liens avec l'inspection du travail
- Rapports avec les organes de direction : conseil d'administration, assemblée générale
- Identifier les autres personnes ressources (CARSAT...)



CSE ACADEMIE

Votre allié pour un CSE éclairé et performant



Formations CSE

34 formations, en intra ou en inter, partout en France



Accompagnement juridique

Un juriste référent dédié à votre CSE toute l'année



Rédaction de procès-verbaux

Trois formules, du compte rendu simple au mot-à-mot



Rencontres CSE

Des séminaires pour monter en compétences entre élus

+1 500

ÉLUS FORMÉS

98 %

DE SATISFACTION

9,8/10

NOTE MOYENNE

34

FORMATIONS

PARLONS DE VOTRE PROJET



06 59 05 52 13



infos@cseacademie.fr



www.cseacademie.fr

Du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h. Réponse à votre demande sous 24 h.



TOUT LE
CATALOGUE
EN LIGNE

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION.



SUIVEZ-NOUS

LinkedIn



Facebook



TikTok